



MUNICIPALITÉ  
DE  
NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Aux contribuables de la susdite Municipalité

# AVIS PUBLIC

## ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS POUR 2019, 2020 ET 2021

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité :

**Que** lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité, séance convoquée exclusivement pour la présentation du **budget 2019 et du programme triennal d'immobilisations** et qui sera tenue le **lundi 10 décembre 2018 à 19 h**, au lieu ordinaire des délibérations (4050, rue Principale), les membres de ce conseil :

- prendront connaissance du **budget 2019** préparé pour la prochaine année financière ainsi que du **programme triennal d'immobilisations** pour les années 2019, 2020 et 2021;
- adopteront le **budget** pour l'année 2019 et le **programme triennal d'immobilisations** pour les années 2019, 2020 et 2021.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018.

Marie-Claude Parent  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Notre Dame-de-Lourdes, résidant à Notre-Dame-des-Prairies, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché au bureau de la municipalité l'avis ci-joint, le 30 novembre 2018, entre 9 h 30 et 10 h 30, et qu'une copie de celui-ci a été publié sur le site Internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 30 novembre 2018.

Marie-Claude Parent  
Directrice générale et secrétaire-trésorière